



Patron refuse donner attestation pôle emploi

Par **Ali ba**, le **12/03/2018** à **06:39**

Bonjour

J'étais sans papiers en France et j'avais travailler au sein d'une entreprise (une pizzeria) pendant un an et demi, j'étais déclaré. Le patron à m'avait poussé à bout pour que je lui signe une démission lorsque j'ai lui demander de m'aider pour régulariser ma situation. Je savais pas mes droits et je crois j'étais arnaqué.

Maintenant j'ai reçu mes papiers et le pôle emploi m'a demandé des attestations que cet patron refuse de me les donner.

Je voudrais savoir est-ce que j'ai droit de lui attaquer au tribunal afin qu'il me délivre mes documents, et si j'aurais droit au chômage grâce a mes fiches de paie et mes contrôles ?

Merci

Par **P.M.**, le **12/03/2018** à **08:30**

Bonjour,

De toute façon, si vous avez démissionné, vous n'ouvrirez pas droit immédiatement à indemnisation par Pôle Emploi, ce qui n'empêche pas l'employeur de devoir vous délivrer l'attestation que vous pourriez lui réclamer par lettre recommandée avec AR avant de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé s'il ne le fait pas...